

**Appel à concurrence
dans le cadre
d'une procédure adaptée**

N° 60

Formation à l'éco-conduite

Année 2010

S O M M A I R E

1.	L'objet de l'appel à concurrence	3
2.	Le contexte.....	3
3.	Les objectifs	4
3.1.	Le principe	4
4.	Les attentes de l'appel à concurrence.....	4
5.	Conditions particulières	5
5.1.	Identification de l'établissement passant commande	5
5.2.	Délais et Contacts	5
5.3.	Modalités de paiement.....	6
5.4.	Contenu et présentation de la proposition	6
5.5.	Prix	7
5.6.	Validité de la proposition.....	7
5.7.	Durée du marché	7
5.8.	Classement des offres	7

1. L'objet de l'appel à concurrence

Cet appel à concurrence a pour objet **la formation à l'éco-conduite** .

Les prestations attendues concernent une formation à l'éco-conduite destinée aux équipes techniques de l'IFCE qui réalisent le plus de kilomètres dans l'année. Ces équipes sont dispersées sur l'ensemble du territoire et seront regroupées pour les formations.

Dans le cadre de la mise au point du marché, le candidat pressenti sera auditionné afin de présenter plus précisément son projet.

Marché sur prix unitaires soumis au code des marchés publics article 30.

Le marché prend effet au jour de sa notification pour une durée de 1 an.

2. Le contexte

L'établissement public national à caractère administratif Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) est né le 1^{er} février 2010 de la fusion entre les Haras nationaux et l'École Nationale d'Équitation. Placé sous la tutelle des Ministères chargés de l'Agriculture et des Sports, l'IFCE est un opérateur public, prestataire de services destinés à l'ensemble des acteurs de la filière cheval, à la demande de l'Etat, des organisations socioprofessionnelles et des collectivités locales.

Les équipes de l'IFCE mettent à disposition leurs expertises, leurs compétences et leurs outils, pour le développement des activités liées au cheval dans les territoires au cœur d'un environnement en pleine mutation.

Son organisation est constituée principalement d'un siège situé à Saumur, lieu d'implantation de l'École, d'un pôle administratif situé à Pompadour, lieu d'implantation du SIRE (Service d'identification généralisée des équidés en France), de 19 autres pôles d'activités et de 76 centres techniques répartis dans toute la France.

3. Les objectifs

3.1. Le principe

Il s'agit, par une formation à l'éco-conduite de faire l'apprentissage d'une conduite économique, écologique et civique. Cette formation devra permettre de sensibiliser les agents de l'IFCE réalisant le plus de kilomètres, aux bonnes pratiques de conduite afin de réduire les dépenses de carburant, les réductions de CO2 et d'adapter un bon comportement au volant. La formation se déroulera avec les voitures utilisées par les agents sur les sites suivants : Cluny (71), Pompadour (19), Le Pin (61), Rosières aux salines (54). Des salles de réunion seront mises à disposition si besoin est.

Le prestataire apportera des éléments permettant de mettre en place une évaluation, un suivi des progrès d'une part et d'estimer la méthode et les outils employés d'autre part.

4. Les attentes de l'appel à concurrence

Les attentes concernant le ou les fournisseur(s) retenu(s) sont :

- Un prestataire expérimenté dans le domaine de l'éco-conduite
- Un prestataire apte à réaliser des prestations de qualité selon le calendrier prévu lors de la commande.

Le nombre d'agents à former s'évalue de 60 à 70 personnes maximum

La personne publique sera sensible à des propositions qui génèreront des déplacements de courte durée et de faible distance.

Les prix sont fermes pour la durée du marché.

5. Conditions particulières

5.1. Identification de l'établissement passant commande

Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Direction des ressources humaines
route de Troche B.P. 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX

5.2. Délais et Contacts

**Date limite de remise des réponses :
Mardi 28 septembre 2010 à 12 heures**

Les réponses doivent être transmises :

Par courrier :

IFCE

**Département des finances et du Pilotage de la Performance - Service achats
Route de Troche - B.P. 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX**

Par mail : achats@ifce.fr ou *Par fax :* **05 55 73 83 20**

Personne à contacter pour toute demande de renseignements techniques :

IFCE

**Direction de l'Action en Territoire
Angélique Mauriat-Picou
Chargée du Développement Durable
Tel : 05 55 97 10 45 / 06 22 94 49 36
angelique.mauriatpicou@ifce.fr**

IFCE
Direction des ressources Humaines
Corinne VASSEUR
Responsable de formation
Tel : 05 55 98 59 28 – Fax : 05 55 98 59 21
Corinne.vasseur@ifce.fr

Personne à contacter pour toute demande de renseignements administratifs et/ou réglementaires :

IFCE
Département des finances et du Pilotage de la Performance - Service achats
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 05 55 73 83 23 ou 05 55 73 83 21- Fax : 05 55 73 83 20
achats@ifce.fr

5.3. Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans le délai de 30 jours, sur présentation de la facture (précisant le numéro de marché) établie en 3 exemplaires ainsi qu'une feuille de présence émargée par le participant, une attestation individuelle de formation et une évaluation de formation.

Attention : tous les documents relatifs au marché, facture comprise, doivent comporter le numéro du marché et le numéro d'agrément de formation.

5.4. Contenu et présentation de la proposition

Chaque réponse devra contenir :

1. La présentation de la société et sa situation.
 2. Le numéro d'agrément de formation du prestataire.
 3. les références dans le domaine concerné avec CV du ou des intervenants ;
 4. le tarif journaliser par qualification d'intervenant ;
 5. la méthodologie envisagée,
 6. un engagement du candidat sur les délais de réalisation des prestations après réception de la commande ;
-

7. Une attestation sur l'honneur en application des articles 43 – 44 et 46 du code des marchés publics.(modèle joint en annexe).
8. Un relevé d'identité bancaire.

Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

5.5. Prix

Il s'agit d'un marché à bon de commande sur prix unitaires.

Les prix doivent être présentés sous la forme de prix unitaires nets hors taxes par jour, par personne, par qualification d'intervenant.

Le titulaire a la charge de la formation proprement dite et de tous les frais éventuels connexes (rapports, documents divers, déplacements, etc.).

Les prix sont fermes pendant toute la période d'exécution.

5.6. Validité de la proposition

Le contenu et le prix proposés engagent le candidat pendant une durée de trois mois après la date limite de remise des offres.

5.7. Durée du marché

Le marché débute au jour de sa notification pour une durée de un an.

5.8. Classement des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité des prestations et méthodologie 30 %
 - Délai de réalisation des prestations 30 %
 - Prix 40 %
-

Formation à l'éco conduite



Lieu d'Exécution	Montant HT par personne par jour	Observation
Cluny (71)		
Pompadour (19)		
Le Pin (61)		
Rosières aux salines (54)		

TVA applicable :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)



**Attestation sur l'honneur
(à renouveler tous les 6 mois)**

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :

.....(ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

- la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail.

Ladite attestation sera renouvelée tous les 6 mois, comme le prévoit la réglementation.

Fait à le
